

Maria A. Trujillo, la Conseillère de l'éducation de l'ambassade espagnole envisage d'enseigner la langue amazighe dans les centres éducatives espagnoles du Maroc



**Publié par: Journal Monde Amazigh
8 avril 2022**

Tout d'abord, je tiens à remercier Monsieur Raha, Président de l'ONG Assemblée Mondiale Amazighe, pour l'invitation qu'en tant que Conseiller d'Education de l'Ambassade du Royaume d'Espagne au Maroc, j'ai reçu à participer à cette Xème Assemblée Générale des Amazighs du monde, dans le cadre de la Décennie internationale des langues autochtones 2022-2032.

J'exprime ma gratitude à tous les représentants du peuple amazigh – en tant que gardiens de sa langue – qui participent à cette Assemblée, tant les représentants des institutions nationales qu'internationales.

Je saisis cette occasion pour féliciter les personnalités amazighes qui ont été précédemment honorées et je vous souhaite à tous beaucoup de succès dans la tenue de cette Assemblée et dans la déclaration finale.

La Consejería de Educación est le service de l'Ambassade d'Espagne chargé des relations avec le Maroc dans le domaine de l'éducation, et en particulier la diffusion de la langue et de la culture espagnoles dans le système éducatif du pays, agissant, en ce sens, dans le cadre plus général de l'Action éducative espagnole à l'étranger.

Dans ce travail, nous voulons souligner les excellentes relations de coopération dans le cadre linguistique et éducatif et la coordination entre les institutions espagnoles et marocaines. Signalons, dans cette lignée, l'intérêt croissant des familles marocaines pour le système éducatif espagnol, ce qui a conduit à une augmentation constante de la demande d'élèves dans les 11 établissements scolaires appartenant à l'État espagnol au Maroc.

En ce qui concerne les références juridiques, qui tentent de refléter la diversité présente à la fois dans le Royaume du Maroc et dans le Royaume d'Espagne, je dirai ceci: Premièrement, il existe toute une série d'accords et de traités internationaux signés entre les deux pays dans le domaine de la coopération internationale, selon lesquels «chaque Partie promeut l'enseignement et la diffusion de la langue, de l'histoire et de la civilisation du pays de l'autre Partie dans ses programmes éducatifs officiels (...)». C'est le soutien juridique pour que, avec la langue et la culture espagnoles, l'enseignement de la langue et de la culture du Maroc soit une caractéristique de nos établissements scolaires. Si nous nous référions auparavant à la langue arabe, nous devons désormais commencer à envisager la langue tamazight.

Le contexte général est celui d'un changement de paradigme au niveau international (textes de l'UNESCO ou du Conseil de l'Europe) concernant la reconnaissance des droits linguistiques et de la pluralité linguistique. Nous parlons de deux pays, l'Espagne et le Maroc, le Maroc et l'Espagne, dont les sociétés sont multilingues. Chacun, selon ses particularités, ouvre depuis longtemps la voie à la reconnaissance de sa diversité

En ce sens, l'Espagne a fait de grands progrès dans la reconnaissance de son multilinguisme depuis le début de la phase démocratique.

En premier lieu, environ 40% de la population espagnole vit sur des territoires où il existe deux langues co-officielles (ou trois en Catalogne, dont l'aragonais), reconnues depuis la Constitution de 1978. Comme vous le savez, il y a aussi un débat actuel qui est en train de percer sur la reconnaissance de la langue asturienne dans les Asturies, de l'arabe à Ceuta et de la langue rifaine à Melilla.

En second lieu, l'Instituto Cervantes diffuse cette réalité depuis sa fondation en 1991 et enseigne des cours de langues co-officielles depuis 25 ans dans des villes comme Munich, New York, Moscou ou Tokyo. Elle compte des dizaines de milliers de titres en langues co-officielles dans son réseau de bibliothèques, la collection catalane du centre de Tanger se démarquant au Maroc.

Finalement, l'action éducative espagnole à l'étranger est représentée dans 47 pays du monde à travers différents programmes, dont le CTEE. Au Maroc nous avons 11 CTEE (sur 17), de Nador à El Aaiún, dans lesquels l'enseignement est dispensé de 13 à 17 ans et où les cours sont dispensés en arabe, français, anglais, la langue véhiculaire est l'espagnol et se parle aussi en dialecte Daria. Nous promovons et diffusons également la langue et la culture espagnoles.

Au Maroc et avec l'arrivée du monarque actuel en 1999, on assiste à une évolution des politiques de gestion de sa diversité, orientées vers une reconnaissance de la pluralité linguistique et culturelle du pays, incarnée dans la Constitution de 2011 et dans les mesures qui venir prendre la défense de la langue tamazight.

Que pouvons-nous faire pour les Amazighs de l'action éducative espagnole au Maroc, dans nos centres éducatifs ?

En premier lieu, nous allons intégrer cette langue dans la signalétique du Ministère de l'Education et des centres éducatifs espagnols au Maroc.

Dans un second temps, nous étudions la meilleure manière d'introduire l'enseignement de cette langue (ou démarrer une expérience pilote, avant d'envisager sa généralisation dans toutes les écoles d'espagnol au Maroc, en respectant les dispositions de la loi-cadre marocaine 51.17, du 19 août 2019) dans les deux centres dont la population est majoritairement locutrice du même dans sa variante rifaine: l'IE Lope de Vega à Nador et l'IE Melchor de Jovellanos à Alhucemas. L'argument est que la meilleure façon de défendre une langue est de l'enseigner et de l'utiliser.

Je veux vous dire, pour terminer cette intervention, que je suis ici en tant que Ministre de l'Education pour vous accompagner dans vos projets et solliciter votre collaboration dans les nôtres concernant la langue et la culture amazighes.

Merci beaucoup et beaucoup de succès.